REPUBLIQUE DU BURUNDI *Bujumbura, le 03/02/2025*

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, D'EQUIPEMENT ET DES LOGEMENTS SOCIAUX

PROJET DE RESILIENCE DES TRANSPORTS AU BURUNDI (PRT)

Avis Spécifique d'Appel d'Offres
(Processus d'Appel d'Offres à deux Enveloppes sans Préqualification)

PAYS : BURUNDI

Maître d'Ouvrage : Ministère des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux « MIELS »

Projet : Projet de Résilience des Transports au Burundi (PRT-P172988)

Référence : **Don IDA n° E1280-BI**

Titre du Marché : Travaux de réhabilitation (i) du tronçon routier Bujumbura-Gitaza (RN 3 de 25 km), avec pose de canalisations de la fibre optique, ainsi que (ii) des boulevards Mwambutsa et Ndadaye Melchior, sur 4 km avec prise en compte d'un Transport Non Motorisé (TNM) et de la pose de canalisations de la fibre optique sur 4 kms.

Référence de l'AOI n° : BI-MIELS-PIU-427947-CW-RFB

Emis le : 03/02/2025

1. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Résilience des Transports au Burundi (PRT-P172988) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché des **travaux de réhabilitation (i) du tronçon routier Bujumbura-Gitaza (RN 3 de 25 km), avec pose de canalisations de la fibre optique, ainsi que (ii) des boulevards Mwambutsa et Ndadaye Melchior, sur 4 km avec prise en compte d'un Transport Non Motorisé (TNM) et de la pose de canalisations de la fibre optique sur 4 kms**. Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives

de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements.

2. Le Projet de Résilience des Transports au Burundi (PRT-P172988) invite, par le présent avis, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de réhabilitation (i) du tronçon routier Bujumbura-Gitaza (RN 3 de 25 km), avec pose de canalisations de la fibre optique, ainsi que (ii) des boulevards Mwambutsa et Ndadaye Melchior, sur 4 km avec prise en compte d'un Transport Non Motorisé (TNM) et de la pose de canalisations de la fibre optique sur 4 kms.

   Les travaux consistent en travaux d'installation et repli de chantier, d'exécution des travaux préalables et dégagement des emprises, d'exécution des travaux de terrassements généraux, de construction des ouvrages d'assainissement, de mise en œuvre de la chaussée, de construction des Ouvrages d'art, de mise en place de la signalisation et des équipements, de pose de l'éclairage et de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

   Les quantités estimées des principaux travaux sont reprises ci-dessous :

N°	Description des travaux	Unités	Quantités
SECTION 1: Bujumbura-Gitaza			
1	Déblais meubles	m^3	30 500
2	Déblais rocheux	m^3	900
3	Remblais	m^3	234 990
4	Couche de fondation en GCNT	m^3	79 410
5	Couche de base Grave bitume	m^3	42 010
6	Couche de roulement en béton bitumineux	m^3	14 750
7	Caniveaux en béton (Couverts et non couverts)	m^3	14 251
8	Caniveaux en maçonnerie	ml	18 678
9	Volume de béton armé pour ouvrages d'art et dalot	m^3	13 888
10	Armatures	kg	1 154 409
11	Canalisation pour fibre optique	ml	11 000
SECTION 2 : Boulevards Mwambutsa et Ndadaye Melchior			
1	Déblais meubles	m^3	45 165
2	Déblais rocheux	m^3	0
3	Remblais	m^3	51 896
4	Couche de fondation en GCNT	m^3	27 455
5	Couche de base Grave bitume	m^3	12 560
6	Couche de roulement en béton bitumineux	m^3	4 809
7	Caniveaux en béton (Couverts et non couverts)	m^3	0
8	Caniveaux en maçonnerie	ml	5 539
9	Volume de béton armé pour ouvrages d'art et dalot	m^3	507.39

10	Armatures	kg	474 917
11	Canalisation pour fibre optique	ml	4 000

La durée de ces travaux est estimée à vingt-quatre (24) mois.

Dans le cadre de ce marché, il ne sera pas accordé de marge de préférence aux soumissionnaires.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI de septembre 2023 *(«* le Règlement de Passation de Marchés *»),* et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Projet de Résilience des Transports Burundi (PRT-P172988) et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un million de Francs Burundi (BIF 1 000 000). La méthode de paiement sera faite par dépôt direct bancaire à parts égales de cinq cent mille Francs Burundi (BIF 500 000) à effectuer sur le compte CC138241 n°02104582384 intitulé PRT/BIF ouvert à la Banque de la République du Burundi et sur le compte n° 1101/001.04 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI au nom de l'Office Burundais des Recettes. Le dossier d'appel d'offres sera retiré à l'adresse indiquée ci-dessous moyennant présentation des bordereaux de versement sur ces comptes comme preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard **le 28/03/2025 à 10 heures, heure de Bujumbura soit GMT+2**. La remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute autre personne qui souhaitent assister à **l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous, le 28/03/2025 à 10 heures 30 minutes**, **heure de Bujumbura soit GMT+2**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Projet de Résilience des Transports jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de **six milliards de Francs Burundi (BIF 6 000 000 000) ou d'un montant équivalent dans toute autre monnaie librement convertible**.

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
    Nom de l'Agence d'exécution : **Projet de Résilience des Transports au Burundi (PRT-P172988)**

    Adresse : **Quartier ZEIMET, Avenue MUMIRWA n°101**

    Ville : Bujumbura

    Pays : BURUNDI

    A l'attention de : **Régis MPAWENAYO, Coordonnateur de l'UGP-PRT&PRU**

    Téléphone fixe : **+ 257 22 21 18 11**

    Adresse électronique : **info@prt.bi avec copie à rmpawenayo@prt.bi et jcbigirindavyi@prt.bi**